

**Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot**



**AVIS PUBLIC**

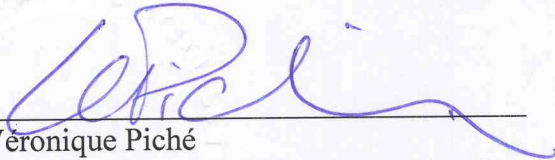
**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019 ET DU PLAN TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021**

Conformément à l'article 956, du Code municipal, avis est donné par la soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2019 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2019-2020-2021.

Cette séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot se tiendra 11 décembre 2018 à 19h30 au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

Veillez noter que lors de cette séance, il sera question exclusivement de l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation mentionnés.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 7 novembre 2018



Véronique Piché  
Directrice générale et secrétaire-trésorière